

DOSSIER CHANTIER LOISIRS JEUNES 2015

A lire, à signer, à retourner à la MJC de St Baudille (ou au Service Jeunesse)

Nom et Prénom du Jeune : né(e) le :
Adresse :
Tél dom : / Port parents :
Régime : CAF ou MSA

Conditions d'inscriptions et réglementation :

Dates :

- **Vendredi 3 juillet** : Confection et vente de crêpes au Pique-Nique Musical de Pont de l'Arn.
- Du **lundi 20 au vendredi 24 juillet** : Partie chantier sur la commune de Bout du Pont de l'Arn
- Du **Lundi 27 au vendredi 31 Juillet** : partie loisirs avec le séjour à Soulac / Mer (Gironde)

Coût d'inscription :

- Les participants doivent s'acquitter de l'**adhésion annuelle** à l'Accueil Jeunes des Rives de l'Arn (montant : **8 €**) et remplir le **dossier d'inscription général** pour l'année 2014/2015
- Coût pour l'**action chantier loisirs jeunes** (pour les 2 semaines) : **60 € *** (75 €* pour les jeunes ne résidant pas sur Pont de l'Arn ou Bout du Pont) – Possibilité de paiements échelonnés.

* Nous acceptons les aides CAF et MSA, réductions Comité d'Entreprise...se renseigner à la MJC.

Inscriptions :

L'inscription sera définitive **à réception du paiement** (chèque encaissé après le projet)

Un courrier de confirmation d'inscription vous sera envoyé fin juin avec toutes les informations nécessaires au bon déroulement de l'action (organisation, données pratiques, horaires...).

Annulation :

- ☛ De notre part : Le remboursement des frais est total
- ☛ De votre part : Dans les 6 jours précédant le chantier aucun remboursement effectué sauf pour raison médicale (attestation du médecin) et si un jeune en attente peut compléter l'effectif.

Condition de participation :


- Public visé :

Ouvert aux **14 - 17 ans résidant en priorité sur Pont de l'Arn ou Bout du Pont de l'Arn**. (Possibilité d'intégrer des jeunes hors commune pour compléter).

Nombre de participants limité à 10. Dépôt du dossier le plus rapidement possible !

Si le nombre de postulants est supérieur à 10, une sélection sera effectuée selon plusieurs critères notamment : un seul enfant par famille, jeunes n'ayant jamais participé à un chantier loisirs, âge du jeune (priorité à ceux qui ont 14 ans révolus), date à laquelle le dossier aura été déposé (Une liste d'attente sera établie pour anticiper d'éventuels désistements).

- Action d'autofinancement :

Les inscrits **devront participer** à la confection et à une vente de crêpes organisée **le vendredi 3 juillet** pour le **Pique-Nique Musical de Pont de l'Arn**. (Plus d'infos dans la fiche d'organisation) 

- L'encadrement du chantier loisirs

François BARTHES, ETAPS (Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives) et **Pascale BONHOMME**, coordinatrice Jeunesse, encadrent les participants pour le chantier. L'un des animateurs, se chargera de vous aider à gérer un budget journalier et vous accompagnera à l'épicerie du village pour faire les courses selon l'organisation précisée ultérieurement.

Pour la semaine loisirs, François BARTHES et Pascale BONHOMME, vous accompagneront sur les différents sites d'activités. Des Brevets d'Etat, spécialistes de leur discipline, encadreront les activités mer (Surf, Stand Up Paddle,...)

▪ Nourriture et matériel d'intendance :

L'Accueil Jeunes des Rives de l'Arn prend en charge la nourriture du midi pour la partie chantier. Pour la partie loisirs un seul pique-nique est à prévoir par les familles le jour du départ. Le matériel d'intendance est également fourni mais ce sont les jeunes qui, à tour de rôle et par groupe, assurent la préparation des repas et l'entretien des lieux de vie. Pour la partie Chantier il est demandé aux jeunes de **se munir de vêtements de travail** (vieux jeans, bleu de travail) de chaussures types basket ou rando, d'une gourde et d'un sac à dos.

▪ Les loisirs

Les loisirs sont également pris en charge. Vous participerez à des activités mer notamment 3 séance de surf et une séance de Stand up Paddle. **Ces activités de découverte sont adaptées à tous y compris aux non initiés.** L'organisation se réserve le droit de modifier le planning en fonction de la météo.

Pour certaines activités les jeunes sont invités à prévoir des vêtements de rechange ; un récapitulatif vous sera communiqué fin juin. Pour les déplacements 2 minibus seront utilisés.

▪ Journée type

Pendant le Chantier :

Le rendez-vous est fixé le matin **à 9h à la MJC de St Baudille (ou 8h45 devant le service jeunesse). Départ vers le chantier.** Pause vers 10h30. **Arrêt des travaux à 12h.** Retour au point de base avec repas préparé par les jeunes à tour de rôle. Temps de rangement et pause libre entre 13h00 et 13h45.

Reprise des travaux vers 14h00. Pause à 15h30. **Retour au point de base vers 16h30** pour le goûter puis les parents récupèrent les jeunes à 17h à la salle polyvalente de Bout du Pont de l'Arn.

Sur la partie loisirs :

Rendez-vous fixé à la MJC St Baudille ou au Service Jeunesse **selon le programme communiqué ultérieurement.**

▪ Sécurité – Assurance – Santé

Le participant doit être apte à suivre toutes les activités (photocopie des vaccins obligatoire). **Si vous n'avez pas encore participé à des activités** avec l'Accueil Jeunes des Rives de l'Arn **vous devez retirer un dossier d'inscription général** et remplir la fiche sanitaire. **La photocopie du test aquatique doit être fournie...**si vous n'en avez pas vous rendre au stade nautique le plus proche.

▪ Respect des règles de conduite

Les participants sont tenus de respecter certaines règles de conduite :

- **Ponctualité** requise lors des différents rendez-vous.
- Le **respect des lieux, des consignes, des personnes** intervenantes et des autres participants.
- **Interdiction de fumer** lors du chantier et pendant les activités.
- **Interdiction d'utiliser téléphone portable et baladeur MP3** lors des travaux, pendant les repas et pendant les activités. Par contre son utilisation est admise sur les temps de pause du midi et en dehors des activités.

Le non respect de ce code entraînera le renvoi immédiat du jeune (frais d'inscriptions non remboursés).

Les participants aux chantiers s'engagent à respecter les conditions ci-dessus.

A..... le.....

Nom Prénom du responsable légal:

Signature du responsable **précédée de la mention « lu et approuvé » :**

Récapitulatif des pièces à fournir pour participer au Chantier Loisirs jeunes :

- Dossier Inscription Général de l'Accueil Jeunes (pour ceux qui ne sont pas encore inscrits)
- Adhésion annuelle à l'Accueil Jeunes de 8 € (pour ceux qui ne sont pas encore inscrits)
- Photocopie du Test Aquatique (à passer au stade nautique le plus proche)
- Copie de l'attestation de Sécurité Sociale
- Attestation d'assurance – responsabilité civile
- Chèque de 60 € ou 75 € selon votre lieu de résidence **et sous réserve de participer à la vente de crêpes** dans le cadre de l'action d'autofinancement.

Récapitulatif des pièces à fournir pour participer au Chantier Loisirs jeunes :

- Dossier Inscription Général de l'Accueil Jeunes (pour ceux qui ne sont pas encore inscrits)
- Adhésion annuelle à l'Accueil Jeunes de 8 € (pour ceux qui ne sont pas encore inscrits)
- Photocopie du Test Aquatique (à passer au stade nautique le plus proche)
- Copie de l'attestation de Sécurité Sociale
- Attestation d'assurance – responsabilité civile
- Chèque de 60 € ou 75 € selon votre lieu de résidence **et sous réserve de participer à la vente de crêpes** dans le cadre de l'action d'autofinancement.

Récapitulatif des pièces à fournir pour participer au Chantier Loisirs jeunes :

- Dossier Inscription Général de l'Accueil Jeunes (pour ceux qui ne sont pas encore inscrits)
- Adhésion annuelle à l'Accueil Jeunes de 8 € (pour ceux qui ne sont pas encore inscrits)
- Photocopie du Test Aquatique (à passer dans un stade nautique)
- Copie de l'attestation de Sécurité Sociale
- Attestation d'assurance – responsabilité civile
- Chèque de 60 € ou 75 € selon votre lieu de résidence **et sous réserve de participer à la vente de crêpes** dans le cadre de l'action d'autofinancement.

ATTESTATION DE NAGE

Selon l'arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R227-13 du CASF.

La nécessité du test est obligatoire pour la pratique des activités suivantes :

Familles d'activités concernées :

- canoë-kayak et activités assimilées
- canyonisme
- nage en eau vive
- radeau est activités de navigation assimilées
- voile et activités assimilées



Cette attestation est à faire renseigner dans un stade nautique, par un maître-nageur habilité. Il est recommandé de prendre rendez-vous en amont et de se renseigner sur les pièces administratives à fournir le jour du test.

Je soussigné(e).....titulaire du diplôme.....

N° de carte professionnelle :

CERTIFIE que :

Prénom : Nom : Né(e) le :

a réalisé avec succès le test aquatique comprenant **les 5 épreuves suivantes** :

- Effectuer un saut dans l'eau
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes
- Réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes
- Nager sur le ventre pendant vingt mètres
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant

Ces épreuves sont effectuées : **Cocher la case correspondante** en référence aux annexes de l'arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R227-13 du CASF.

Avec brassière de sécurité Sans brassière de sécurité

Fait le..... à.....

Signature :